

WALLONIE PICARDE

Quel jeu joue Ideta ? La question est enfin posée

Les questions que **Véronique Waroux (cdH)** vient de poser à propos d'Ideta, de ses filiales et de ses projets vont-elles enfin secouer le cocotier ?

● Jean-Pierre DE ROUCK

Ah, si toutes les questions parlementaires pouvaient être aussi pertinentes et percutantes, cela nous changerait des schémas habituels faits de petits jeux et des tentatives de récupération politiciennes. Car pour le coup, le moins que l'on puisse écrire est que Véronique Waroux (cdH) pose THE bonnes questions. En fait, les interrogations que tout citoyen un tant soit peu attentif à la politique économique régionale se pose à longueur d'année mais qu'aucun représentant politique n'ose évoquer et surtout pas lors de l'Assemblée générale de l'intercommunale : pour qui roule Ideta ?

Coup sur coup, la députée humaniste a interpellé le ministre Furlan sur « les montages financiers » mis en place par l'intercommunale de développement économique et sur certains investissements que ces montages ont permis de mettre en œuvre. Les réponses du ministre socialiste ne sont vraiment pas rassurantes.

« Les communes, premiers contrôleurs »...

La première question est intitulée de manière très explicite



ÉdA - 301645800961

Pour le ministre Furlan, pas de raison de s'en faire, les Communes contrôlent les décisions des intercommunales...

« Le montage de sociétés par les intercommunales ». Véronique Waroux y évoque le secteur « participations » d'Ideta et de sa filiale (Elsa-Energy), elle-même engagée – sous l'étiquette « Groupe Ideta » – dans des filiales telles Sibiom (biométhanisation à Leuze), Enora (CNG, stations de gaz naturel pour véhicules automobiles) et surtout Shetlan Green Electricity (en Écosse). Et la députée péruwelzienne de (faussement) s'étonner : « La priorité pour les intercommunales de développement économique ne serait-elle pas de favoriser le développement endogène. Comprenez, n'y a-t-il déjà pas suffisamment à faire pour assurer le développement économique de la Wallonie picarde sans éprouver le besoin de se lancer dans de grands projets internationaux ?... »

Véronique Waroux poursuit et appuie là où cela devrait

faire mal : « Peut-on continuellement, sous couvert d'être pionnier et de véhiculer une image positive du territoire, risquer l'argent des citoyens ? ».

Face à ces questions et ces doutes particulièrement explicites, la réponse du ministre n'est pas un gage de sérénité : « Les communes, associées à l'intercommunale, sont les premiers contrôleurs de ces décisions ».

Autrement dit, courage fuyons !

Des chiffres ? Pas fou le ministre !

La deuxième question cible plus encore une des « opérations » les plus remarquées et remarquables menées par les responsables du quai Saint-Brice : un investissement de 1,8 million dans un projet d'énergie hydrolienne... au large des îles Shetland, en Écosse !

« Avez-vous reçu des éléments

attestant de la fiabilité à moyen et long termes de ces systèmes et de leurs coûts d'exploitation et de maintenance ou qui permettent d'accréditer l'hypothèse d'un retour sur investissement de 8 à 13 %, comme évoqué par les dirigeants d'Ideta ? », interroge Véronique Waroux.

En guise de réponse, Paul Furlan noie le poisson, c'est le cas de l'écrire, en rappelant des généralités du genre : « Il s'agit d'une technologie en plein développement », « Le gouvernement écossais soutient fortement le développement de la technologie », etc., etc. Mais évidemment pas question d'avancer le moindre chiffre d'une possible rentabilité. Pas fou le ministre...

Et dans les deux cas, il pourra toujours sortir la même rengaine que celle entonnée dans « l'affaire Publifin » : ah bon, mais je ne savais pas... ■

COMMENTAIRE



par Jean-Pierre DE ROUCK

Les questions qui dérangent

« Elle se considère au-dessus de tout » : l'avis, le jugement est d'un échevin pecquois, ulcéré par l'attitude arrogante de l'intercommunale Ideta dans le dossier du port autonome. Mont-de-l'Enclus n'en peut plus d'être considéré comme la 21^e roue d'une charrette qui n'en compte que 20.

Depuis seize ans, le monde agricole et les associations citoyennes de l'Ouest tournaisien se battent contre l'extension démesurée et la gestion anarchique d'un zoning. Le bourgmestre d'Ath, ou encore le bourgmestre ff de Tournai, autrement dit deux décideurs de premier plan des deux entités les plus importantes du secteur couvert par Ideta, n'ont de cesse de crier au fou lorsque l'on évoque le projet de biométhanisation de Leuze. Ajoutez-y les projets éoliens imposés sans la moindre considération aux riverains et vous vous dites que la coupe devrait, tout doucement, commencer à se remplir et à faire réagir. Eh bien détrompez-vous !

En décembre dernier, Ideta est parvenue à faire gober, à des communes pourtant confrontées à des mesures d'économie parfois très douloureuses, un quasi-triplement de leur cotisation (de 2,5 à 6,50 euros), quelques semaines à peine après avoir investi 1,8 million d'euros pour faire de l'hydrolien en Écosse...

Depuis lors, et plus que jamais, il est permis de se demander quel jeu de dupes jouent nos mandataires. Pendant combien de temps encore, nos élus communaux de tous bords vont-ils fermer les yeux ou au mieux bougonner dans leur coin, avant de... passer docilement à la caisse ?

En attendant (mieux), les questions de Véronique Waroux (cdH) ravivent une lueur d'espoir sur le sens des responsabilités de certain(e)s au sein de nos partis traditionnels. Car venues d'Écolo ou du PTB, ces interrogations n'auraient évidemment pas la même saveur... « qui dérange ».

Éoliens dans les zonings : dés pipés ?

Décidément très en verve sur le sujet, Véronique Waroux pousse le bouchon Ideta encore un peu plus loin, en s'interrogeant aussi sur le rôle que l'intercommunale s'arrose dans le secteur éolien.

« Nous encourageons les développeurs de parcs éoliens à privilégier les implantations en zones d'activités économiques ou en zones agricoles proches de ces lieux. Nombre d'intercommunales se lancent dans la construction d'éoliennes, via des filiales ou en s'associant avec un grand partenaire spécialisé (EDFLuminus, Engie Electra-



ÉdA - 2013441610670

Véronique Waroux promet de ne pas en rester là et de continuer à tenir Ideta à l'œil...

bel). Mais je m'interroge quant à l'équité de ces associations envers les autres développeurs de parcs éoliens. Lorsque ces peti-

tes structures prennent contact avec les intercommunales pour envisager l'implantation d'éoliennes dans les zonings qu'elles gèrent, il leur est rétorqué que l'exclusivité est réservée à EDF ou Engie.

On a dans notre région une coopérative qui travaille sur le développement d'éoliennes citoyennes ? Visiblement, il y a blocage au niveau collaboration avec l'intercommunale ».

En clair, dans ce dossier comme dans d'autres, il est reproché à Ideta (sans la nommer) de n'en faire qu'à sa guise et de s'asseoir au gré d'intérêts divers et variés sur

des projets venant d'opérateurs privés ou d'initiatives prises par des citoyens.

Évidemment, le ministre Furlan nie toute « chasse gardée » et ajoute même « Non seulement il n'y a pas de possibilité d'exclusivité mais de plus ce type d'appel à projets (NDLR : implantation d'éoliennes dans un zoning) doit faire l'objet d'une procédure de marché public, avec mise en concurrence ».

Et Véronique Waroux de lui promettre de revenir vers lui (et vers nous !) si elle dispose d'informations plus précises du terrain... ■